

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 28 FEV. 2019 portant nomination à une commission territoriale d'inscription et à une chambre territoriale de discipline

NOR : JUSC1904210A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L.822-6 du code de commerce dans leur rédaction issue de la loi n°2003-706 du 1 août 2003 de sécurité financière ;

Vu l'arrêté portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline du 21 juin 2017 ;

Vu la proposition du président de la chambre territoriale des comptes de Nouméa en date du 14 décembre 2018 ;

Vu la proposition et avis du premier président et du procureur général de la cour d'appel de Nouméa, en date du 28 janvier 2019 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre de la commission territoriale d'inscription et de la chambre territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa :

En qualité de magistrat de la chambre territoriale des comptes

Mme Souad EL GNAOUI, première conseillère à la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie, titulaire, en remplacement de M. Philippe PONT, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le sous-directeur du droit économique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le 28 FEV. 2019

Le directeur des affaires civiles et du sceau,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end.

T. ANDRIEU